



## **DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLU-E-S CGT FINANCES PUBLIQUES AU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 19 NOVEMBRE 2020**

- **AMENAGEMENTS DES HORAIRES DES SDE EN FIN D'ANNEE**
- **RELOCALISATIONS D'ACTIVITES**
- **FUSIONS des :**
  - o **SIP 11° Ledru Rollin-Oberkampf, 12° Daumesnil-Picpus, 15° St Lambert-Necker**
  - o **SIE 9° Est-Ouest, 17° Ternes-Batignolles**
  - o **PCE 6e-7e, 5e-13e-14e**

Monsieur le président du CTL de la DRFIP 75,

La crise sanitaire, économique et sociale sans précédent qui frappe notre pays aurait mérité, comme l'a souligné le Premier Ministre, que l'on s'attache à préserver les services publics, dont les services publics de contact et de proximité et d'accueil des usagers.

Pourtant, a contrario de ce discours, qui devrait conduire à prêter toute l'attention aux dispositions indispensables en termes de protection des agents et de moyens d'assurer la continuité du service dans les meilleures conditions, en s'appuyant sur un dialogue social effectif, les pouvoirs publics poursuivent un processus de réforme de l'Etat, dont nombre de dispositions aboutissent à remettre en question les conditions de travail, les missions et les emplois des agents du service public.

La Ministre de la transformation publique s'évertue ainsi dans la période à remettre au centre des réformes dites prioritaires, celle de l'Etat sous le vocable trompeur de « services publics Plus ».

Éminemment trompeur car en guise d'addition il s'agit de la continuation du toujours moins en termes de moyens humains au nom d'une logique purement financière avec la dématérialisation à outrance comme credo.

Le Ministre Dussopt et la DGFIP ne sont pas en reste, bien au contraire.

Ainsi alors que le pays vit son deuxième confinement, le Directeur Fournel a décidé de profiter de la gravité du moment pour accélérer dans l'ordonnancement des restructurations des services de la DGFIP en demandant à ses fidèles collaborateurs locaux de tout mettre en œuvre pour que le processus de destruction de notre administration à réseau soit finalisé à brève échéance.

Et peu importe si la concertation affichée n'est qu'une concertation de façade, tout le monde aura compris en prenant connaissance du Livret Manager (on ne dit plus chef de service dans la novlangue directionnelle) qui décline les pires techniques managériales du privé qu'il s'agit de communiquer à outrance et d' « embarquer » agents, usagers et élus dans ce Nouveau Réseau de Proximité si mal nommé.

Le NRP c'est la liquidation du réseau des trésoreries et des centres des finances publiques (près de 4000 points d'accueil sur le territoire) à l'horizon du 31 décembre 2022, c'est la destruction de 9 000 emplois entre 2018 et 2022 (chiffres officiels du contrat d'objectifs et de moyens de la DGFIP) qui viennent s'ajouter aux 20 000 emplois détruits depuis 2008.

Toutes ces restructurations vont de pair avec une remise en cause sans précédents des droits et garanties des agents, que vous ignorez en toute légèreté.

La loi dite de transformation de la fonction publique votée en août 2019 entend en effet liquider le statut général des fonctionnaires en favorisant le recours à des contrats de mission, à des CDD, n'ouvrant pas droit à la titularisation en qualité de fonctionnaire.

Tous les outils dits de « ressources humaines » contenus dans cette loi, comme la rupture conventionnelle ou le détachement d'office peuvent être utilisés pour pousser les fonctionnaires à quitter la fonction publique ou les obliger à suivre les missions concédées au privé.

Tout cela pour faciliter l'embauche de personnels précaires ou les privatisations à venir.

A cela s'ajoute la démétropolisation, c'est-à-dire le départ de 2 500 emplois en métropole vers les zones rurales ou périurbaines.

A grand renfort de publicité, une liste de 50 villes candidates à compter de 2021 a été publiée.

Tous les services qui seront déconcentrés ont en commun d'être non accessibles au public et de ne délivrer aucun service aux populations des territoires concernés.

**L'entreprise qui est en cours et que vous pilotez n'a rien à voir avec une modernisation mais a tous les contours de la destruction pure et simple.**

Enfin, s'agissant du dialogue social, vous n'êtes pas en conformité avec les textes et agissez en totale opacité.

En effet, vous venez de publier les tableaux de sélection par liste d'aptitude de B en A puis C en B. Ces promotions s'inscrivent dans le cadre du décret 2019-1265 relatives aux "Lignes Directrices de Gestion".

Or ces LDG devaient faire l'objet d'une présentation en CTL. Ce n'est pas le cas.

Or ces LDG devaient être "rendues accessibles aux agents par voie numérique". Ce n'est pas le cas.

## **AMÉNAGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DE FIN D'ANNÉE DES SDE**

Vous vous cachez à nouveau derrière « la nécessité de réaliser certaines tâches en fin d'année ». Sauf que si les services avaient des effectifs suffisants, ces missions seraient réalisées tout au long de l'année. Vous en êtes donc réduit à fermer l'accueil du public.

D'ailleurs, vous ne prenez même pas la peine de mentionner les plages horaires d'ouverture au public.

Une fois de plus ce sont les usagers qui font les frais d'une dégradation du service public. Une fois de plus, ce sont les collègues qui subissent la pression. Pression sur le back office, pression sur la réception concentrée sur les matinées.

Vous ne tenez pas compte du contexte sanitaire en concentrant l'affluence du public sur un horaire réduit, affluence tout particulièrement importante en fin d'année.

**La CGT sera vigilante sur toute forme de pression qui pourrait être mise sur les collègues y compris sur la prise de congés.**

## **RELOCALISATION D'ACTIVITÉS :**

Une fois de plus, vos documents brillent par leur inanité : un court copier/ coller des documents du groupe de travail national et une FAQ généraliste.

Vous vous apprêtez à vider Paris de pans entiers de missions essentielles et vous n'avez pas d'autres informations à communiquer qu'un vade-mecum lénifiant.

Vous infantilisez nos collègues en décidant à leur place de ce qui est bon pour eux. Vous vous targuez de « mieux prendre en compte et concilier les aspirations des agents ». Comment pouvez-vous les connaître alors que vous refusez de recevoir les collègues du CGR ? Leurs aspirations, ils les ont exprimées dans la pétition que nous venons de vous remettre : le CGR doit rester à Paris.

Et quand bien même vous persisteriez à vouloir délocaliser leur service, vous vous devez de les accompagner dans ce bouleversement. Ce n'est pas comme s'il s'agissait de la première délocalisation que vous imposez.

De même, les collègues du 5ème arrondissement vous ont demandé par voie de pétition une audience afin de discuter de leurs revendications. Vous n'avez toujours pas accédé à leur demande.

Vous auriez dû apprendre deux ou trois choses de ces expériences. Et bien non, vous réussissez à être encore plus inhumain que les fois précédentes, incapable d'anticiper la mise en place d'un véritable accompagnement.

En lieu et place d'un soutien humain, d'une écoute, nos collègues font face à un mur. Comme quoi le trumpisme continue malgré la défaite de son créateur.

Quelle violence dans l'annonce du transfert de la mission : information des représentants du personnel un vendredi soir, proposition de réunion par groupes de 5 la veille au soir pour le lendemain. Et depuis plus rien, malgré les demandes réitérées, vous refusez obstinément d'écouter les doléances de nos collègues.

A quelques semaines de l'ouverture du mouvement de mutation national, nos collègues sont en droit d'avoir des réponses à leurs inquiétudes : suivi de mission ou pas, priorité fonctionnelle, plan de formation....La perte d'un métier auquel ils sont attachés est un choc.

Vous qui êtes aussi président du CHS-CT, vous n'êtes pas sans savoir qu'un tel bouleversement dans la vie professionnelle des agents est une source d'angoisse, de stress quotidien, de surcroît dans une période

peu propice à l'optimisme. Ils ne peuvent rester dans l'expectative, attendant que la DG vous explique ce que vous devez penser, ce que vous devez leur dire.

Vous participez « à la détermination des transferts d'activité ». Vous ne pouvez plus vous cacher derrière les décisions de la DG vu que vous y participez « activement ». A quels groupes de travail participez-vous ? Qu'y faites-vous ? Quelle stratégie défendez-vous ? Quelles orientations portez-vous ? Quelles sont les « spécificités » parisiennes que vous mettez en avant ?

Vous êtes arrivé à la tête d'une direction aux nombreuses missions, réalisez-vous qu'à votre départ, cette direction sera réduite à peau de chagrin ? Les choix de délocalisation ne s'inscrivent en rien dans une politique d'aménagement du territoire, de soutien aux territoires en souffrance.

Les maux de ces villes moyennes sont connus : désindustrialisation, dévitalisation des cœurs de villes et des faubourgs, disparition des services publics (hôpitaux, tribunaux...). Ces délocalisations n'enrayeront en rien ce triste phénomène.

Le cynisme de nos responsables est à vomir : après avoir vidé les villes moyennes et les zones rurales « où la vie est moins chère » de leur service de proximité, vous prétendez les faire revivre en vidant les métropoles pour y installer des structures éloignées de la population et vidées de la compétence des agents attachés à leur métier.

Le changement de l'application de paiement (PEZ) ne justifie en rien le départ du CGR de Paris vers Chateaubriant. Il est d'ailleurs étonnant dans vos documents de voir disparaître Nantes du « bi-site » de Loire-Atlantique figurant dans le power-point que vous souhaitiez montrer à nos collègues du CGR avant de réaliser que les collègues ne venaient pas que vous écouter mais avaient aussi des questions à vous poser.

Le changement de l'application de paiement ne justifie en rien le basculement vers un site, constitué de 25 agents, chiffres communiqués en CTL par votre homologue de Loire-Atlantique, alors qu'il devra accueillir les dossiers des CGR de Paris (gérés par 33 agents plus un agent détaché), de Corse (par 5 agents) et de Martinique (par 8 agents).

**Si vous ne l'aviez pas compris, nous vous le répétons : la CGT exige le maintien de nos collègues dans leur métier, à Paris.**

## **RÉORGANISATION DU RÉSEAU AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**

Sur ce sujet comme sur les autres, vous ne tenez aucun compte de la situation sanitaire. Vous prévoyez même de déménager des services en pleine période de confinement.

Vous poursuivez vos contre-réformes néfastes dans un dialogue social déjà dégradé. Vous faites le choix de ne pas présenter ces projets de restructurations devant le CHS-CT. Ceci démontre une fois encore que vous ne vous souciez guère de la santé des agents.

Vous anticipez ainsi la disparition programmée de cette instance primordiale dans une période où elle a plus que jamais démontré son utilité.

Les restructurations à l'ordre du jour de ce CTL vont toucher plus de 300 agents. Vous vous apprêtez à créer des structures regroupant jusqu'à plus de 60 collègues. Votre but est clair et connu d'avance à savoir supprimer encore et toujours plus d'emplois.

De plus, ces restructurations entraîneront de fait et brusquement, pour une partie des collègues concernés un changement de mission (par exemple entre assiette et recouvrement dans les SIP).

**Aujourd'hui nous réitérons la demande formulée par nos organisations nationales de l'arrêt des réformes en cours et d'une suspension à minima des opérations programmées au 1er janvier 2021, et nous vous assurons que nous ferons tout pour vous empêcher de mener à bien votre entreprise de destruction.**